

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU CADASTRE MINIER

Arrêté N°2025²⁰²⁵⁻⁵³²/MEMC/SG/DGCM
portant cession du permis de recherche n°3823
dénommé « SYNIENA » à la société YI JIN SARL
« IFU : 00232637W ».

Visa cf N° 528

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

du 26/12/2025



- VU la Constitution ; -
- VU la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son ~~acte~~ modificatif du 25 mai 2024 ; -
- VU la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant ~~code~~ code minier du Burkina Faso ; -
- VU le décret n°2024-1565/PRES du 07 décembre 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ; -
- VU le décret n°2024-1566/PRES/PM du 08 décembre 2024 portant composition du Gouvernement ; -
- VU le décret n°2024-1022/PRES/PM du 02 septembre 2024 portant attributions des membres du Gouvernement ; -
- VU le décret n°2024-1675/PRES/PM/MEMC du 31 décembre 2024 portant organisation du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières ; -
- VU le décret n°2025-0255/PRES/PM/MEMC/MATM/MEF/MSECU/MCIA/MEEA du 11 mars 2025 portant procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers (à titre de régularisation) ; -
- VU le décret n°2025-331/PRES/PM/MEMC/MEF du 25 mars 2025 portant fixation des taxes et redevances minières ; -
- VU l'arrêté n°2025-425/MEMC/SG/DGCM du 11 novembre 2025 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Direction générale du cadastre minier en abrégé « DGCM » ; -
- VU l'arrêté n°2025-377/MEMC/SG du 27 octobre 2025 portant détermination de la nature et du volume minimum des travaux en phase de recherche ; -

(Handwritten mark)

- VU l'arrêté n°2018-218/MMC/CAB du 03 octobre 2018 fixant le contenu des rapports d'activités des titulaires des titres miniers et bénéficiaires d'autorisations ; ✓
- VU l'arrêté n°2017-024/MMC/SG/DGCM du 03 mai 2017 portant définition d'une unité cadastrale dans le domaine minier ; ✓
- VU l'arrêté n°2022-146/MMC/SG/DGCM du 19 septembre 2022 portant octroi du permis de recherche n°3823 dénommé « SYNIENA » à Monsieur SOW Soumaïla « IFU : 00133992X » ; ✓
- VU l'arrêté n°2025-375/MEMC/SG/DGCM du 13 octobre 2025 portant premier renouvellement du permis de recherche n°3823 dénommé « SYNIENA » de la société MASOUM ASSISTANCE ET DEVELOPPEMENT SARL « IFU : 00248555X » ; ✓
- VU la demande de Monsieur SOW Soumaïla enregistrée le 1^{er} juillet 2024, relative à la cession du permis n°3823 dénommé « SYNIENA » ; ✓
- VU la lettre n°025/0741/MEMC/SG/DGCM du 24 novembre 2025, portant invite à payer des droits de cession d'un montant de vingt millions (20 000 000) de francs CFA ; ✓
- VU la quittance n°0151163 du 09 décembre 2025 de paiement effectif des droits de cession ; ✓

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est cédé à la société YI JIN SARL, ayant son siège social à Ouagadougou, Burkina Faso, 01 BP 3742 Ouagadougou 01, téléphone : +226 63 05 79 99, le permis de recherche n°3823 dénommé « SYNIENA » situé dans la commune de Banfora, province de la Comoé, région des Tannounyan pour la recherche de l'or. ✓

ARTICLE 2 : Ce permis couvre une superficie de 49,17 km². Il est défini par les sommets dont les coordonnées projetées (X, Y) en BFTM sont les suivants :

Sommets	Coordonnées en BFTM (XY)	
	X	Y
1	247 900 ✓	1 172 600 ✓
2	247 900 ✓	1 162 300 ✓
3	242 300 ✓	1 162 300 ✓
4	242 300 ✓	1 165 600 ✓
5	243 500 ✓	1 165 600 ✓
6	243 500 ✓	1 172 600 ✓
Système de Référence ITRF 2008 /Projection BFTM		





ARTICLE 3 : La validité du permis va du **19/09/2025** au **18/09/2028**. ✓

ARTICLE 4 : Le non-respect de la réglementation minière en vigueur est passible des sanctions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en la matière. ✓

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera. ✓

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel du Faso. ✓

Ouagadougou, le **31 DEC 2025**,



Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliations :

- 1- ITS
- 1- DGMG
- 1- DGCM
- 1- BUMIGEB
- 1- DR-EMC/Tannounyan
- 1- IDEM
- 1- DCMEF
- 1- SP /ITIE
- 1- DGD/ MEF
- 1- DGI/ MEF
- 3- Société YI JIN SARL
- 1- Gouvernorat / région du Tannounyan
- 1- Haut-Commissariat de la province de la Comoé
- 1- Mairie de Banfora
- 1- J.O.
- 1- Classement

